

# Panorama du Daf Yomi



Traité de Rosh Hashana. Daf 23/35

[dafyomifr@gmail.com](mailto:dafyomifr@gmail.com)

*Ce feuillet peut être également reçu sur simple inscription*

## Contexte

**Analyse du mode opératoire d'annonce (les mois concernés, le mode et les outils de transmission de l'info). Digressions sur les bois de cèdre et les coraux. Modalités d'accueil des témoins. Examen des témoins. s**

## Résumé

### RÉSUMÉ

- 1 . Lors la rédemption future, Hachem ramènera à Jérusalem tous les arbres de cèdre Shitah détruits par les non-juifs.
- 2 . Les témoins qui ont vu la nouvelle lune se réunissaient dans une cour à Jérusalem appelée Beth Ya(a)zek .
- 3 . A l'origine, quand les gens venaient de l'extérieur de Jérusalem le Chabbat, ils devaient rester à Beth Ya(a)zek .
- 4 . Raban Gamliel a décrété qu'ils pouvaient marcher jusqu'à 2000 coudées en dehors de Beth Ya(a)zek .
- 5 . La Mishna explique comment le Beth Din interrogeait les témoins afin de déterminer s'ils étaient valides..

### UN PEU PLUS

1. *Le verset dit: «Je mettrai dans le désert le cèdre Shitah .... " Le " désert " se réfère à Jérusalem , comme le dit le verset: « Tziyon (Yerushalayim ) est devenu un désert . " »*
2. *Il y avait un grand repas qui les attendait, afin de les inciter à venir témoigner dès qu'ils voyaient la nouvelle lune.*
3. *C'est parce que la personne qui vient le Chabbat de l'extérieur de son Te'houm vers un autre domaine peut marcher seulement quatre coudées de son nouveau lieu.*
4. *Ceci est similaire à la loi d'une personne qui va à l'extérieur de son Te'houm afin de sauver quelqu'un le Chabbat On lui donne un nouveau Te'houm de 2000 coudées depuis son nouveau lieu, afin de s'assurer qu'il n'hésitera pas à sauver quelqu'un le Chabbat.*
5. *Le Beth Din demandait aux témoins où se situait la nouvelle lune. Par exemple, il demande si elle était face au soleil ou derrière le soleil , et si elle était au nord ou au sud (Révach L'Daf)*

## Réflexions (Iyounim) : " Kiddoush Hachodesh " avec ou sans témoins ?

La Mishna ici décrit comment le Beth Din interrogeait les témoins de la nouvelle lune . La Mishna plus tard ( 24a ) rapporte que Rabban Gamliel montrait des modèles aux témoins de la lune de différentes formes et orientations dans différentes directions afin de clarifier exactement comment la vision des témoins. Ces Mishnayot impliquent que la déclaration du nouveau mois était déterminée exclusivement par l'authentification du témoignage des témoins.

Rabbénou BACHYE ( Shemot 12:0 ) cite au nom de Rabbénou Chananel que le Kiddoush ha'Chodesh est entièrement indépendant de la déposition des témoins . Au contraire, le premier jour du nouveau mois est déterminé par le

Beth Din uniquement en conformité avec les calculs du Sod Ha'lbour (astronomie) donnés à Moché Rabbénou au Har Sinai . Les témoins n'affectent pas la détermination du nouveau mois . Cet avis est également cité au nom de Rav Sa'adyah GAON (voir Torah Sheleimah 13:293 , et Otzar Ha'gue'onim sur Beitzah , p . 3 ) .

Rabbénou Chananel cite un certain nombre de preuves pour ce point de vue. Tout d'abord, pendant les quarante années du séjour de Juifs dans le désert, ils ont été couverts et protégés par les Ananei ha'Kavod, les nuages de la gloire , et donc il était impossible pour quiconque de voir la nouvelle lune . En conséquence , le nouveau mois devait

avoir été établi sans le témoignage de la nouvelle lune .

Deuxièmement, le verset ( I Shmuel, 20 :05) rapporte que David dit à Jonathan que le lendemain , il y aurait un repas Roch 'Hodech , et le jour suivant il y a eu un repas pour le second jour de Roch Hodech . Comment savait-il que le lendemain serait Roch 'Hodech si les témoins n'étaient pas encore venu témoigner qu'ils ont vu la nouvelle lune ? En outre, si le lendemain serait Roch 'Hodech , alors pourquoi le surlendemain serait un second jour de Roch Hodech ? Il faut donc que le nouveau mois eut été établi sur la base de calculs (les deux jours sont considérés Roch 'Hodech puisque les calculs ont montré que le nouveau mois a

commencé vers la fin du trentième jour . Voir Rambam , Hilchot Kidoush ha'Chodesh 8:4).

Troisièmement, la Michna ( 25a ) indique que Raban Gamliel a sanctifié le nouveau mois, même si le témoignage des témoins n'était pas conforme à la réalité physique.

Quatrièmement, la Michna ( 25b ) stipule que lorsque tout le peuple juif voit la nouvelle lune , mais qu'il n'y a pas assez de temps pour sanctifier le nouveau mois avant la nuit , le Beth Din sanctifie le jour suivant à la place. Si le nouveau mois dépend de la déposition des témoins, pourquoi le Beis Din ne déclare pas le lendemain que la veille était Roch 'Hodech (rétroactivement) ? Il apparaît donc que la mise en place du nouveau mois n'est pas liée à l'observation de la nouvelle lune, mais il dépend uniquement des calculs .

Selon Rabbénou Chananel , pourquoi les Mishnayot de Rosh Hashanah discutent des témoins en premier lieu si le Kidoush ha'Chodesh est indépendant de leur témoignage et se fonde uniquement sur des calculs ?

Il répond que les témoins sont nécessaires parce que les Saducéens n'ont pas accepté les calculs du Beth Din . Ils n'ont pas accepté la véracité des calculs du Sod ha'lbouir et ils ont affirmé que le nouveau mois est déterminée

uniquement quand la nouvelle lune apparaît effectivement. Ils ont affirmé que ce n'était pas possible pour le Beth Din de savoir - sur la base de calculs mathématiques seuls - exactement quand la nouvelle lune apparaîtrait tous les mois . Pour réfuter le point de vue des Saducéens, Les Sages ont décrété que le Beth Din doit sanctifier le nouveau mois sur la base du témoignage de témoins qui montrent que leurs calculs mathématiques sont correctes. Par conséquent, c'est une Mitsva d'Rabanan de sanctifier le nouveau mois sur la base de la déposition des témoins . C'est pourquoi Raban Gamliel conservait des modèles de la lune chez lui. Chaque mois, le jour avant l'apparition de la nouvelle lune, il montrait aux Saducéens ("Hedyotot " ) où la nouvelle lune serait visible le lendemain . Lorsque les témoins arrivaient au tribunal le lendemain et affirmaient avoir vu la nouvelle lune , leur témoignage corroborait la prédiction du Beth Din en ce qui concerne où et quand la nouvelle lune serait visible. Toutes les personnes présentes proclamaient à l'unisson, " Mekoudash , Mekoudash ! " - " Le calcul du Beis Din était bon ! "

Les Sages finalement triomphaient des Saducéens, mais néanmoins le Beth Din conservait la pratique consistant à accepter les dépositions de témoins au sujet de la nouvelle lune , afin de commémorer la façon dont les Sages ont vaincu les Saducéens.

Selon l'avis que la mise en place du nouveau mois dépend uniquement des calculs et non des témoins , pourquoi y-a-il deux jours de Yom Tov en dehors d'Eretz Israël ( ou deux jours de Roch Hachana même en Eretz Israël ) ? Attendu que la date exacte de Roch 'Hodech est basés sur des calculs , il ne devrait y avoir aucune raison de douter et il ne devrait pas être nécessaire d'observer un deuxième jour de Yom Tov . Les Gue'onim ( cités dans Otzar Ha'gue'onim sur Beitzah , p . 3 ) répondent que l'obligation d'observer deux jours de Yom Tov en dehors d'Eretz Israël est une halakha l' Moshe mi'Sinai .

Le Rambam ( dans Peroush ha'Mishnayot) rejette cette opinion parce qu'elle contredit de nombreuses déclarations explicites dans la Guemara . Il est évident que le Beth Din sanctifiait le nouveau mois sur la base des témoins . c'est seulement quand il n'y avait pas de témoins qu'ils le sanctifiaient sur la base de calculs . Le Rambam suggère que peut-être Rabeinou Sa'adyah Gaon a exprimé cette opinion parce que des Karaites dans son temps l'harcelaient, disant que le Kidoush ha'Chodesh sur la base de calculs n'est pas fiable. En réponse , le Rav Sa'adyah Gaon dit que non seulement le Kidoush ha'Chodesh basé sur des calculs est tout à fait exact , mais que le Kidoush ha'Chodesh sur la base de témoins n'est même pas mid'Oraita .. (Insights the Daf).

## Pensée

ויש נגד זה ג"כ רגלים מתורה שבעל פה, והם אורות המקבלים כדמיון אור  
 הלבנה שהיא מאור החמה כידוע.  
 כן על ידי כוחן של בני ישראל בקבלתם היום טוב כראוי, נשאר מכל יום  
 טוב רשימה בכנסת ישראל, ובכת זה הוציאה כנגדן רגלים אחרים.  
 וחנוכה הארה מחג הסוכות, ופורים מחג השבועות.  
 ומחג הפסח מקיים אנו להיות עוד,  
 כמו שכתוב (מיכה ז, טו) כימי צאתך מארץ מצרים אראנו נפלאות.  
 שפת אמת חנוכה תרמא

... De la même façon que la lune reçoit sa luminosité du soleil, les fêtes fixées par la Loi Orale font de même. Ceci est possible grâce aux Bné Israël qui reçoivent de manière adéquate les Yamim Tovim ; il subsiste de chaque fête une marque sur la Communauté d'Israël. Aussi, il leur est possible de produire d'autres fêtes. 'Hanouka est illuminée par Souccot, Pourim par Shavouot ; quant à Pessa'h, nous l'espérons comme le prophète Michée (7 :15) l'annonce.  
 Sfata Emet 'Hannouca 5641

Lune : au Nord ou au Sud	Elle était haute comment ? (distance apparente)	Elle était orientée comment ?
		